



Communiqué de presse

Vif succès de l'émission Green Bond d'Akuo Energy

Paris, le 22 juillet 2015 – Akuo Energy, premier producteur indépendant français d'énergie renouvelable, annonce aujourd'hui le succès de son émission obligataire verte pour un montant de 34,4 millions d'euros. Il s'agit du premier Green Bond émis par un producteur d'électricité indépendant en France et du troisième placement privé obligataire réalisé par Akuo Energy en l'espace de deux ans. Ce nouveau succès porte à 84 millions d'euros le montant total levé par le groupe sous forme d'émissions obligataires corporate.

Une obligation verte

Akuo Energy est le premier producteur d'électricité indépendant à émettre un Green Bond en France. En conformité avec les exigences des *Green Bond Principles*, le groupe a pris des engagements stricts envers ses souscripteurs en termes d'utilisation des fonds levés, de traçabilité des investissements réalisés et de reporting. Groupe exclusivement « *green* » par nature, Akuo Energy communiquera en outre à ses souscripteurs le nombre de tonnes d'émissions de CO₂ que leur investissement a permis d'éviter ainsi que la production d'électricité verte réalisée en équivalent foyers alimentés.

Financer la croissance

Le produit de 34,4 millions d'euros de l'émission obligataire sera exclusivement affecté au financement des projets développés et opérés par Akuo Energy. Troisième placement privé réalisé en l'espace de deux ans par le groupe, cette émission obligataire a été structurée sous forme d'EURO PP inscrit sur le Marché Libre d'Euronext Paris. Elle vient idéalement compléter l'ensemble des outils d'investissement proposés par Akuo Energy pour financer sa croissance accélérée, tout en lui permettant de se doter d'une flexibilité renforcée.

Fondé en 2007, Akuo Energy a publié un chiffre d'affaires de 105 millions d'euros à fin 2014, en croissance de +57% par rapport à 2013, pour un total de bilan de plus de 1,1 milliard d'euros.

Natixis et Octo Finances ont été les chefs de file et les teneurs de livres de cette émission obligataire. CMS Bureau Francis Lefebvre a été le conseil juridique de l'opération.

Eric Scotto, co-fondateur et président d'Akuo Energy, conclut : « *Le succès de cette émission consacre non seulement la pertinence du modèle économique d'Akuo Energy, qui se traduit par un bilan très robuste après seulement 8 années d'existence, mais confirme qu'il existe désormais aussi, au niveau des entreprises de taille intermédiaire, un appétit -naissant- des investisseurs pour financer l'économie verte. Nous sommes très heureux de ce constat, ravis d'innover en étant le premier producteur d'électricité indépendant à émettre un green bond, et espérons de tout cœur que le marché du green bond poursuivra son ouverture. Nous remercions vivement nos souscripteurs, Natixis et Octo Finances qui ont permis de faire de cette opération un tel succès* ».



A propos d'Akuo Energy : Entrepreneurs par Nature

Akuo Energy est le premier producteur français indépendant d'électricité générée exclusivement à partir d'énergies renouvelables. Akuo Energy est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur : développement, financement, construction et exploitation. A fin 2014, Akuo Energy avait investi 1,2 milliard d'euros pour une capacité totale de 527 MW d'actifs en exploitation et en construction et plus de 400 MW en cours de financement. Akuo Energy a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 105 millions d'euros à cette même échéance. Avec 177 collaborateurs, le Groupe, dont le siège social est à Paris, a des filiales dans 7 pays dans le monde : Etats-Unis, Uruguay, Indonésie, Turquie, Pologne, Croatie et Dubaï. Akuo Energy vise une capacité de production globale de 3 000 MW d'ici à 5 ans. Plus d'informations sur www.akuoenergy.com

Akuo Energy – Relations Investisseurs et Presse

Axelle Vuillermet

+ 33 (0)1 47 66 62 69

+ 33 (0)7 77 68 62 34

vuillermet@akuoenergy.com